

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED



COUP D'OEIL SUR LES PRODUITS DE BASE

Edition spéciale sur l'or

N°7



NATIONS UNIES

CONFÉRENCE DES NATIONS UNIES SUR LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT

CNUCED



COUP D'OEIL SUR LES PRODUITS DE BASE

Edition spéciale sur l'or

N°7



NATIONS UNIES
New York et Genève 2016

La série *Coup d'œil sur les produits de base* a pour but de collecter, présenter et disséminer des informations statistiques précises et pertinentes concernant les marchés internationaux des produits de base, sous une forme claire, concise et conviviale.

Ce numéro du Coup d'œil sur les produits de base a été préparé par Alexandra Laurent, statisticienne auprès du Groupe spécial sur les produits de base de la CNUCED, sous la supervision générale de Samuel Gayi, directeur du Groupe spécial sur les produits de base, et la direction de Janvier Nkurunziza, chef de la Section de la recherche et de l'analyse du Groupe spécial sur les produits de base.

La couverture de cette publication a été créée par Nadège Hadjemian, CNUCED.

La mise en page et les graphiques ont été réalisés par le Service Prépresse avec la précieuse collaboration de Nathalie Lorient de la Section de l'Impression de l'ONUG.

Pour de plus amples informations, contacter le Groupe spécial sur les produits de base de la CNUCED, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10, Suisse, tél. +41 22 917 5676, e-mail: commodities@unctad.org.

NOTE INTERPRÉTATIVE

Toutes les sources d'information sont indiquées après chaque tableau et graphique.

L'emploi du terme «dollar» ou l'utilisation du symbole \$ font référence au dollar des États-Unis, sauf indication contraire.

Le terme «tonnes» fait référence aux tonnes métriques.

Sauf indication contraire, les prix publiés dans ce rapport s'entendent en termes nominaux.

CLAUSES D'EXCLUSION

Les opinions exprimées dans la présente publication sont celles de l'auteur et ne sont en aucun cas l'expression d'une opinion quelconque de la part de la CNUCED ou de ses États membres.

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent, de la part du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies, aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières et limites.

Le texte de la présente publication peut être cité ou reproduit sans autorisation, sous réserve qu'il en soit dûment fait mention. Un exemplaire de la publication contenant la citation ou la reproduction doit être adressé au Secrétariat de la CNUCED.

Ce document, en français, est une traduction non officielle du texte original rédigé en langue anglaise.

NOTES

L'or peut se mesurer en once troy ou en kilogrammes. Selon le World Gold Council :

1 gramme	(0,032151 onces troy)	→	1 once troy	(31,103 grammes)
1 kilogramme	(32,1507 onces troy)	→	1 once troy	(0,0311 kilogrammes)
1 tonne	(32 150,75 onces troy)	→	1 once troy	(0,000031 tonnes)

TERMINOLOGIE

Les réserves «hors-sol» : Cette source de réserves aurifères représente une réserve additionnelle au concept généralement reconnu de «réserves», défini comme toutes les quantités de minerais économiquement extractibles du sous-sol. L'expression «réserves de surface», principalement utilisée dans le secteur de l'or, définit toutes les quantités d'or ayant déjà été extraites au cours de l'histoire. Celles-ci incluent les stocks de joaillerie, les stocks d'or détenus par les banques centrales et les investisseurs privés, ainsi que les produits fabriqués à base d'or.

Coût de production «durable» : C'est une mesure volontairement applicable – faisant partie des mesures non conformes aux PCGR [Principes comptables généralement reconnus] – proposée par le World Gold Council aux sociétés d'exploitation aurifères en 2013. Cet indicateur inclut les coûts globaux, plus les coûts liés à l'exploitation minière durable au cours du cycle de vie total de la mine – de l'exploration à la fermeture. La majeure partie des plus grandes compagnies aurifères mondiales publient cet indicateur dans leur rapport annuel. (voir World Gold Council, Guidance note on Non-GAAP metrics – all-in sustaining costs and all-in costs. 27 juin 2013, à : <http://www.gold.org/research/guidance-note-non-gAAP-metrics-%E2%80%93-all-sustaining-costs-and-all-costs>).

Finesse : Elle définit la teneur en or d'un alliage or d'un or non pur et s'exprime en parts par milliers. Par exemple, une matière contenant 90 pour cent d'or et 10 pour cent d'un autre métal, est dite "900 fine".

Carat : Dans le secteur de la joaillerie, quand l'or est allié à d'autres métaux, la teneur en or du produit est évaluée en carat (k). L'or pur contient 24 carats.

Production primaire : Production réalisée par le biais des mines de grande taille et réglementées (excluant la production informelle et artisanale).

Production secondaire : Fait principalement référence à la production obtenue à partir du recyclage.

ABRÉVIATIONS

AABC	Accord sur les avoirs en or des banques centrales
ASGM	extraction d'or artisanale et à petite échelle
CPD	coût de production "durable"
FNB	Fonds négociés en bourse
GFMS	Thomson Reuters GFMS Surveys
ICME	International Council on Metals and Environment
FMI	fonds monétaire international
INR	Roupie indienne
K	carat
K	kelvin
kPa	kilopascal
m³	mètre cube
mg	microgramme
mm	micromètre
n.d	non disponible
oz	once
pgm	métaux du groupe du platine
ppm	parts par million
RMB	Renminbi chinois
UAH	Hryvnia ukrainienne
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
USGS	United States Geological Survey
OMS	Organisation mondiale de la santé

TABLE DES MATIÈRES

NOTE INTERPRÉTATIVE	iii
CLAUSES D'EXCLUSION	iii
NOTES	iv
TERMINOLOGIE	iv
ABRÉVIATIONS	v
CHAPITRE 1 : INTRODUCTION : DE L'ÉTALON-OR AU SYSTÈME DES TAUX DE CHANGE FLOTTANTS	1
1. Les caractéristiques de l'or	3
2. Le rôle de l'or dans les économies	3
3. L'histoire récente de l'or en tant que devise	5
a. Le système de l'étalon-or (1870–1914).....	5
b. Le système de Bretton Woods (1944–1971).....	6
c. La fin du système de Bretton Woods et la mise en place du système des taux de change flottants (1971 à aujourd'hui).....	6
CHAPITRE 2 : UTILISATION DE L'OR	7
1. Le secteur de la joaillerie	9
2. Les applications industrielles	10
a. Le secteur électronique.....	10
b. Le secteur dentaire	11
3. L'or en tant que véhicule d'investissement	12
a. Pièces et lingots d'or	12
b. FNB et produits similaires.....	13
4. Réserves nationales d'or et achats d'or par les banques centrales	14
a. Achats effectués par les banques centrales des marchés émergents	15
b. Contraction des ventes d'or effectuées par les institutions signataires des Accords sur les avoirs en or des banques centrales	16

预览已结束，完整报告链接和二维码

<https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?re>